

## CHARTRE DU PREMIER DEGRE

Chers parents, chers élèves,

Nous vous remercions d'avoir fait le choix de notre école. Pour atteindre notre objectif commun – la réussite scolaire et donc l'épanouissement personnel de chaque enfant au sein de notre établissement – il nous paraît nécessaire que nous nous appuyions sur des engagements réciproques :

### **Les cinq engagements de l'élève durant l'année scolaire:**

1° L'école est ma priorité dans mon discours et dans l'organisation de mes activités.

En conséquence, je ne me laisse pas envahir par des activités telles que la télévision, l'ordinateur et les réseaux sociaux, les jeux vidéos, le GSM ; à domicile, je consacre le temps nécessaire à mes devoirs et à mes leçons (ce temps peut varier d'un élève à l'autre, mais il tourne toujours autour de 4 fois 1h30 en semaine et de 3 à 4 heures par week-end).

2° Je dors suffisamment pour être dynamique et avoir l'esprit en éveil aux cours.

3° Je complète mon journal de classe avec soin (matières vues et travaux à réaliser) pour pouvoir m'organiser au mieux dans mon travail scolaire et j'utilise à bon escient « ma farde de transit ».

4° Je « fais » quotidiennement mon cartable (en me basant sur mon journal de classe) pour disposer, à chaque cours, du matériel nécessaire et des travaux à réaliser.

5° J'entretiens avec l'école des relations honnêtes et courtoises. Je respecte les professeurs, les éducateurs, les membres du personnel, les autres élèves, les lieux et le matériel mis à ma disposition.

### **Les cinq engagements des parents durant l'année scolaire:**

1° Les parents gèrent et réglementent avec leur enfant son horaire de travail (en moyenne 10 heures par semaine) pour qu'il ne se laisse pas « envahir » par d'autres activités telles que la télévision, l'ordinateur et les réseaux sociaux, les jeux vidéos, le GSM etc.

2° Ils veillent aux heures de sommeil de leur enfant, en lui imposant, au besoin, un horaire pour qu'il soit en mesure de suivre les cours avec attention et dynamisme.

- 3° Ils signent une fois par semaine le journal de classe et les fardes de travaux de leur enfant en maintenant avec lui un dialogue sur la qualité de son travail.
- 4° Ils veillent à ce qu'il/elle « fasse » son cartable chaque soir en s'aidant de son journal de classe et qu'il classe les notes et documents propres à chaque cours (farde de transit).
- 5° Ils entretiennent avec l'école des relations franches et courtoises ; ils veillent à maintenir avec l'école un dialogue régulier. Ils lisent les circulaires et remplissent les talons dans les délais demandés.

#### **Les cinq engagements de l'école:**

- 1° L'école offre des cours clairs et structurés qui s'appuient sur des documents de qualité, dans le respect de la philosophie des programmes de l'enseignement catholique.
- 2° L'école offre une attention particulière à chaque élève au travers d'une heure de gestion de la classe, de remédiations dans les branches principales, de demi-groupes, de conseils et remarques personnalisés.
- 3° L'école veille au respect des personnes – enfants ou membres du personnel – et à la qualité des relations humaines.
- 4° L'école favorise un partenariat éducatif avec les parents en leur offrant des lieux de parole (association des parents, disponibilité de la direction, du titulaire et de l'équipe éducative).
- 5° L'école offre une infrastructure et un horaire favorables à la réussite scolaire des élèves.

Notre signature nous engage et nous responsabilise dans un travail de collaboration.

Signatures de l'élève

de ses parents

du représentant de l'école